



Séances d'essais VCMB VTT Saison 2019-2020 INFORMATIONS

Avant d'adhérer à la section VTT, vous pouvez participer à des sorties organisées chaque dimanche matin.

La limite est de 3 sorties d'essais au total

Horaires :

- Rendez-vous :
8h30 au : **58 rue d'Alsace Lorraine / Montigny le Bretonneux**
(derrière le Club de l'Amitié)
- Retour prévu entre **12h00 et 13h00**

Equipement à prévoir :

- Casque obligatoire
- Un VTT en bon état (VTC déconseillé)
- Petit matériel de réparation (pompe, chambre à air, patte de dérailleur,...)
- Eau et barres de céréales

Organisation :

Vous rejoindrez un groupe d'une douzaine de vététistes, emmené par un pilote du club et quelques autres renards.

Les groupes seront formés en fonction de votre niveau et le parcours en sera adapté : de 30km à 50 km en fonction des groupes.

Merci de nous apporter le formulaire ci-contre, dûment rempli et signé.



Séances d'essais VCMB VTT Saison 2019-2020 DÉCHARGE RESPONSABILITÉ

Je, soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Téléphone portable :

Adresse email :

certifie :

- Etre en bonne santé et n'avoir aucune contre-indication connue à la pratique du VTT,
- Connaître les risques inhérents à la pratique du VTT et décharge le Vélo Club de Montigny le Bretonneux de toute responsabilité en cas d'accident lors de ma participation aux séances d'essais de sorties VTT, aux dates suivantes :

#1- dimanche / /

#2- dimanche / /

#3- dimanche / /

Je reconnais avoir été informé par les représentants du Vélo Club de Montigny le Bretonneux, que l'assurance du club ne me couvre que pour la Responsabilité Civile au titre des dommages causés à des tiers et que je ne bénéficie pas de couverture individuelle accident.

Je m'engage par ailleurs, à respecter les consignes données par le pilote du groupe, et à adopter une attitude prudente sans dépasser mes capacités techniques ou physiques.

Fait à Montigny le Bretonneux, le / /

(Signature)

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom :



Téléphone :